

DEJEPS

## Spécialité Perfectionnement sportif mention Activités de canoë-kayak et disciplines associées en eau vive

BAC +2

Titre inscrit au RNCP (fiche 40483)

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DEJEPS permet d'acquérir la certification requise pour encadrer les activités de canoë-kayak et disciplines associées en eau vive, conformément au code du sport. Il vise à former des professionnels capables de concevoir, animer et évaluer des projets d'entraînement en sécurité et en cohérence avec les normes réglementaires.

**Aptitudes à l'emploi - Pédagogie - Aisance relationnelle - Sens de l'organisation - Sens des responsabilités - Sens de l'observation**

#### Compétence - Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation socio-éducative, culturelle, et/ou sportive

- > Organiser le travail d'une équipe en respectant les règles et besoins spécifiques des membres en situation de handicap
- > Faciliter la dynamique de groupe via des démarches participatives et en veillant au bien-être et à la sécurité
- > Mettre en œuvre des actions d'accompagnement pour développer les compétences et l'autonomie des équipes
- > Concevoir une intervention pédagogique adaptée aux caractéristiques des participants
- > Évaluer une intervention pédagogique en favorisant l'implication des participants

#### Compétence - Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'action en vue de développer des activités physiques et sportives

- > Identifier les besoins des publics, notamment en situation de handicap, pour définir les objectifs du projet
- > Concevoir un projet en veillant aux réglementations, sécurité et organisation opérationnelle
- > Mettre en place une communication ciblée pour promouvoir le projet dans le contexte local
- > Suivre le budget et la logistique pour assurer la mise en œuvre en sécurité
- > Évaluer et rendre compte des résultats pour justifier l'utilisation des ressources

#### Compétence - Concevoir et mettre en œuvre en sécurité des démarches de perfectionnement/entraînement sportif et de conseil technique dans le domaine des activités de canoë-kayak et disciplines associées en eau vive

- > Analyser les caractéristiques des pratiquants pour repérer leurs besoins et objectifs, notamment en situation de handicap
- > Concevoir un programme d'entraînement en tenant compte des contraintes environnementales et de sécurité
- > Préparer des séances en ajustant les conditions matérielles et environnementales pour assurer la sécurité
- > Vérifier la conformité des matériels et planifier leur maintenance pour garantir la sécurité
- > Accompagner les pratiquants tout au long du programme en favorisant leur autonomie et leur engagement

### FORMATION

#### Durée

16 mois

#### Dates de rentrées

Septembre

#### Lieux de formation possibles

- > CREPS AURA - Vallon Pont d'Arc (07)

#### Conditions tarifaires

Formation financée par les OPCO et gratuite pour les apprentis et les employeurs privés

### DÉBOUCHÉS

#### Que fait le titulaire de cette formation ?

Le titulaire du DEJEPS "activités de canoë-kayak et disciplines associées en eau vive" anime des séances d'entraînement, guide des pratiquants en eau vive et accompagne leur progression sportive. Il intervient dans des structures sportives, collectivités ou centres de vacances, en veillant à la sécurité et à l'adaptation des pratiquants, notamment en situation de handicap. Il c

#### Emplois accessibles

- > Postes : entraîneur, guide, éducateur sportif
- > Secteurs : clubs de canoë-kayak, collectivités territoriales, centres de vacances

#### Poursuite d'études

- Une fois le diplôme obtenu
- il est possible d'intégrer un cursus universitaire (niveau 6) ou de poursuivre vers une formation professionnelle de niveau 6 (équivalent BAC+3).

#### Équivalences / Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles possibilités d'équivalences ou de passerelles.

### MODALITÉS & DÉLAIS DE RECRUTEMENT

Étude du dossier et entretien individuel. L'examen des candidatures débute six mois avant la date d'entrée en formation et continue jusqu'à cette même date. Le recrutement s'organise par le dépôt d'un dossier de candidature en ligne sur le site.

### PRÉ-REQUIS

Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus\* à la signature du contrat d'apprentissage  
Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation.

- attester d'une expérience d'encadrement en autonomie en canoë-kayak de trois cents heures au minimum ou de trois saisons sportives ;
- attester d'une participation en embarcation monoplace à une compétition de niveau régional ou de premier niveau national dans une discipline en eau vive ;
- attester de sa capacité à plonger, nager cent mètres en nage libre et s'immerger pour récupérer un objet.
- démontrer les gestes techniques intégrant la propulsion, l'équilibre et la direction.

\*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.  
Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

### ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente H+ :  
Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr



DE JEPS

# Spécialité Perfectionnement sportif mention Activités de canoë-kayak et disciplines associées en eau vive

**BAC +2**  
Titre inscrit au RNCP (fiche 40483)

## MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Compétences	Modalités d'évaluations
<b>RNCP40483BC01 - Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation socio-éducative, culturelle, et/ou sportive</b>	Les modalités d'évaluation sont les suivantes : une mise en situation d'animation d'équipe, ou d'accompagnement/tutorat, ou de formation/information une soutenance portant sur la mise en situation et sur un document analysant l'expérience du candidat en matière d'organisation du travail de l'équipe, d'animation de l'équipe, d'accompagnement/tutorat et de formation/information
<b>RNCP40483BC02 - Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet d'action en vue de développer des activités physiques et sportives</b>	La modalité d'évaluation est une soutenance suivie d'un entretien, portant sur l'analyse d'une démarche de conception, de mise en œuvre et d'évaluation d'un projet d'action visant à développer des activités physiques et sportives.
<b>RNCP40483BC03 - Concevoir et mettre en œuvre en sécurité des démarches de perfectionnement/entraînement sportif et de conseil technique dans le domaine des activités de canoë-kayak et disciplines associées en eau vive</b>	Les modalités d'évaluation sont les suivantes : une soutenance s'appuyant sur un document portant sur la démarche mise en œuvre pour concevoir et évaluer un programme d'entraînement sportif en activités de canoë-kayak et disciplines associées en eau vive, suivie d'un entretien une mise en situation professionnelle de préparation, d'encadrement et de mise en œuvre d'une séance d'entraînement sportif en activités de canoë-kayak et disciplines associées en eau vive